

Harmonisation collecte et gestion des déchets

TOP départ pour la zone 1

En 2024 et 2025, De l'Oust à Brocéliande communauté harmonise la collecte et la gestion des déchets. Objectifs ? Réduire fortement nos déchets, mieux valoriser ces ressources et maîtriser les coûts de traitement. La première zone à basculer sur le nouveau dispositif et à démarrer la nouvelle collecte comprend les communes de : Caro, Lizio, Missiriac et Saint-Abraham, soit près de 2100 foyers.

Quels changements pour les ordures ménagères résiduelles ?

Les ordures ménagères résiduelles devront être déposées dans l'un des points d'apport volontaire (les PAV).

Accessibles sur tout le territoire, 7j/7j, 24h/24h, ces bornes sont équipées d'un contrôle d'accès. Il suffit d'appuyer sur la touche «Réveil», de passer sa carte déchets (la même que pour les déchèteries) sur le lecteur du PAV pour déverrouiller le tambour et y déposer ses sacs de 50 litres maximum.



Remarques :

- Le système de contrôle d'accès avec la carte déchets sera installé en août. Il devrait être mis en service au mois de septembre.
- Certains points d'apport volontaire (colonnes aériennes) sont en attente de livraison, aussi, des bacs collectifs d'ordures ménagères restent accessibles jusqu'à l'installation des PAV d'ordures ménagères.
- Des composteurs individuels sont mis à la disposition des habitants d'OBC par la communauté de communes, ils permettent de réduire le volume et les nuisances olfactives des sacs d'ordures ménagères.

Localisation des PAV d'ordures ménagères

CARO : 11 PAV

=> PAV aérien : Le bas brémel, La Pommeraie, La Hutte, La Moulière, La Basse Billardaie, Le Pont Fraud et Le Fresne/La Barre.

=> PAV enterré : Le Grand Village.

=> PAV semi-enterré : Chemin du terrain de sport, Valet, et Tamaris.

LIZIO : 8 PAV

=> PAV aérien : Sainte-Catherine, Le Temple/Le Carouge, La Ville Guéhard/ Les Coueboux, Launay Pentier, Pourbelan et Bourg salle polyvalente/camping.

=> PAV semi-enterré : Bourg/Rue du Verger et Bourg Sud/Zone camping car.

MISSIRIAC : 11 PAV

=> PAV aérien : La Marionnaise, La Gaudinaye (2), La Pagdolaye, Bermagouet, Le Pray, Les Rosayes et La Providence (Ruffiac).

=> PAV semi-enterré : Cimetière/Clos Minio (2) et Rue de la Fourmenterie.

SAINT-ABRAHAM : 5 PAV

=> PAV aérien : Cado, La Rosaie/La Boé et Pérué/La Maison Neuve.

=> PAV enterré : Rue du Champs Rocher.

=> PAV semi-enterré : Les Grands Prés.



Quels changements pour le tri des emballages et des papiers ?

Des bacs jaunes pucés ont été distribués aux usagers, ils seront collectés tous les 15 jours en points de rassemblement.

Les points de rassemblement regroupent les bacs de plusieurs habitations proches. Suivez le repère sur la chaussée...



Ces bacs jaunes, regroupant emballages et papiers, ont été pucés afin que chaque usager suive le nombre de levées de son bac et maîtrise sa production de déchets.

RDV 1ère collecte des bacs jaunes

LIZIO : lundi 1er juillet

CARO : jeudi 4 juillet

SAINT-ABRAHAM : jeudi 4 juillet

MISSIRIAC : jeudi 11 juillet

Les bacs seront collectés **tous les 15 jours**. Ils seront à déposer au point de rassemblement la veille au soir et à reprendre une fois vide, le jour de la collecte.

Les bacs jaunes ne doivent pas être laissés sur les points de rassemblement hors jour de collecte.

Retrouvez le calendrier de collecte sur le site internet d'OBC :



Pour en savoir plus...

Les usagers sont invités à consulter :

- notre site internet oust-broceliande.bzh
- l'application OBC Mobile
- ou contacter l'équipe du Service déchets 02 97 75 01 02 dechets@oust-broceliande.bzh



Contact et ressources presse

Fabienne BOUCHER

Directrice de la Prospective et de la communication
02 97 75 01 75 | 06 23 96 57 98

Un dossier de presse complet est à votre disposition sur notre site rubrique Actualités environnement.